



## BULLETIN D'INSCRIPTION

■ **INTITULE DE LA FORMATION :** .....

■ **DATE DE LA FORMATION :** \_\_\_\_\_

Organisme gestionnaire : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

☎ : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / E-Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

	NOM	PRENOM	FONCTION	MONTANT INSCRIPTION
1				
2				
3				
4				
5				
6				
<b>TOTAL</b>				

### ■ MODE DE RÈGLEMENT

Par chèque à l'ordre du CREAI Centre- Val de Loire.

Par Virement (Préciser l'objet) (Compte Crédit Coopératif : FR76 4255 9000 2541 0200 3273977)

A réception d'une facture

Annulation : Seule une annulation signifiée au CREAI Centre-Val de Loire par écrit 10 jours avant le début de la formation entraînera le remboursement des sommes versées. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.

• **Facturation / Attestation** : Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence

➤ **A retourner au CREAI Centre- Val de Loire par mail :** [b.gaillard@creai-centre.asso.fr](mailto:b.gaillard@creai-centre.asso.fr) ou par courrier.



## TARIFS DES PRESTATIONS

CREAI CENTRE VDL

### Principes de la Contribution volontaire :

- ✚ Delta important entre les tarifs pour les contributeurs et les tarifs pour les non contributeurs

### Formation

*Coût à la journée (frais de déplacement à ajouter)*

	CV	Non CV
Formation INTER établissements (au Creai)	200 €/jour (repas inclus)	350 €/jour (repas inclus)
Formation en INTRA dans un établissement ou un service (sur site, pour un groupe de 12 à 15 personnes)	980 €	1 200 €
Formation en INTRA dans un établissement ou un service (ponctuelle, sur site, pour un grand nombre de personnes et une formation type « Conférence »)	Nous consulter	Nous consulter
Analyse des pratiques professionnelles	Nous consulter	Nous consulter